Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 035-213503428-20251212-2025_026-DE

MAIRIE DE TRÉMEHEUC
Canton de Combourg
Département d'Ille et Vilaine

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le douze décembre à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué par le Maire, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pierre SORAIS, Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : **M. SORAIS Pierre, M. NOURRY Stéphane, Mme HERVÉ Martine, M. GAUTIER Daniel, M. GRIVEL Roland, Mme DENIS Joëlle, Mme LECAN Catherine, M. VEILLON Yannick, M. Denis HAMELIN, M. JOUBERT Éric**

Absent(s) excusé(s) :

Nombre de conseillers : **En exercice : 11 Présents : 10 Absents : 0 Pouvoirs : 0 Votants : 10**

Date de convocation : **04/12/2025**
Date d'affichage : **04/12/2025**

Secrétaire de séance : **Mme HERVÉ Martine**

2025-26 - CCBR – Devis Création d'un réseau pluvial – La Bellenais

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un devis de la communauté des communes Bretagne Romantique concernant la création d'un réseau pluvial à la Bellenais.

L'exploitant EARL Ville et Campagne devra, à sa charge, installer en amont un bassin de rétention (ou tampon), et s'assurer que le débit d'eau en aval soit suffisant, dans le cas contraire, il sera tenu responsable des désagréments générés sur les parties privatives.

Montant du devis : 1 806,11 € TTC.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte ce devis pour un montant de 1 806,11 € TTC.

VOTE : Unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
à TRÉMEHEUC, le 12 décembre 2025

La Secrétaire de séance
Martine HERVE

Le Maire,
Pierre SORAIS